



Litige prestataire site internet

Par **strato**, le **23/05/2016** à **20:54**

Bonjour, j'ai un souci avec un prestataire, anciennement ami, qui m'a fait un site internet à titre gratuit et qui, à ce jour vient de m'envoyer un mail me menaçant qu'il allait exécuter la mise hors ligne et la destruction du site internet, mon activité dépend beaucoup de ce site internet qui est en ligne et qui est référencé depuis 2 ans (donc un investissement financier assez conséquent).

Le motif de cette menace est : d'avoir fait intervenir une tiers personne pour la maintenance vu que lui ne s'en occupait plus, et que pour lui le contrat de confiance a été rompu sauf qu'aucun contrat ne nous lie réellement, en tout cas je n'ai jamais signer aucun contrat avec sa société.

Quels sont mes recours ou mes droits ?